



# Politique culturelle



Commission scolaire des Affluents





## Préambule

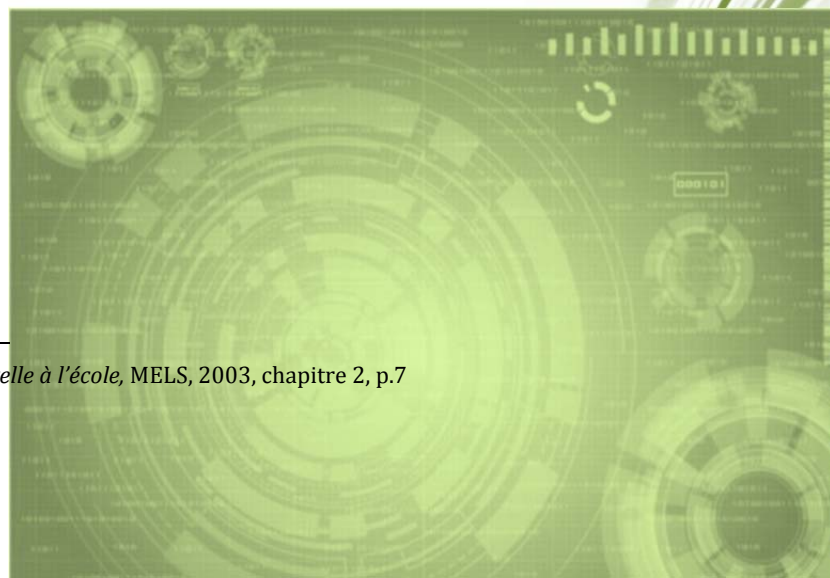
Pour répondre adéquatement aux exigences du XXI<sup>e</sup> siècle, l'élève, citoyen du monde, doit faire preuve de curiosité, de créativité, d'ouverture d'esprit tout en étant un habile communicateur.

C'est dans cette optique que la Commission scolaire des Affluents (CSA) se dote d'une politique culturelle visant à soutenir et à valoriser la participation de son personnel au regard de l'intégration de la culture générale et à intensifier les réalisations culturelles dans ses établissements. Pour ce faire, elle s'appuie sur différents documents gouvernementaux, des parutions issues de la recherche ainsi que divers écrits provenant du milieu scolaire et culturel.

En favorisant l'intégration de la dimension culturelle dans l'apprentissage et l'enseignement, la Commission scolaire souhaite, entre autres, mettre en valeur la richesse culturelle de son milieu; établir des partenariats avec les organismes de la région; soutenir les initiatives des intervenants du milieu scolaire dans leur rôle de « passeur culturel » et encourager la diffusion des réalisations des élèves par le biais d'évènements artistiques ou culturels tel que le *PRINTEMPS DES ARTS*. « Puisque l'école constitue un lieu véritable d'intégration culturelle, elle permet d'amener l'élève à établir un rapport avec lui-même, les autres et le monde ».<sup>1</sup> C'est ainsi que l'établissement d'une politique culturelle prend tout son sens.

---

<sup>1</sup> *L'intégration de la dimension culturelle à l'école*, MELS, 2003, chapitre 2, p.7



## Définir la culture

Dans un premier temps, il s'avère important de préciser notre vision de la culture. En effet, celle-ci comporte plusieurs aspects tels que : anthropologique, historique, artistique, littéraire, linguistique, sociologique, scientifique, technologique et médiatique. C'est donc ces diverses facettes qui jalonnent notre politique culturelle.

Cependant, dans le cadre de la présente politique, les réalisations humaines « sources d'inspiration », témoins du passé et moteur pour l'avenir, orientent nos choix et nos axes d'actions.

Il est donc essentiel de s'attarder à la transmission de l'hier et à la conscience de l'aujourd'hui. En somme, favoriser le développement d'une culture générale par la connaissance du « ici » et la découverte du « ailleurs »; sans oublier tout ce qui a trait à l'univers familier de l'individu, soit la culture immédiate.

Dans une perspective éducative et considérant que la culture se construit tout au long d'une vie, l'intégration de celle-ci dans le quotidien de l'élève lui permet de s'enrichir tout en étant un acteur principal de son développement. « Bref, elle vit et seul l'individu lui-même peut en être l'artisan ».<sup>2</sup>

Cette vision de la culture se doit de teinter toutes les sphères d'activités de la Commission scolaire des Affluents.

---

<sup>2</sup> *Notre culture, notre avenir*, Politique culturelle du Québec, MCC, 1992, p.137

## Fondements

La Commission scolaire des Affluents a choisi quatre axes d'intervention pour élaborer sa politique culturelle.

Les quatre axes d'intervention s'appuient sur les fondements suivants :

### **Axe 1 : L'héritage culturel**

Tel que spécifié dans le « Programme de formation de l'école québécoise » ainsi que dans le document de référence « L'intégration de la dimension culturelle à l'école », c'est par l'intégration de repères culturels dans l'enseignement de toutes les disciplines, la transmission de notre culture immédiate et générale, que se construit l'héritage culturel.

### **Axe 2 : L'éducation et la sensibilisation aux arts**

L'éducation artistique, telle qu'encadrée dans le régime pédagogique, assure un enseignement artistique, continu et de qualité. L'enseignement des arts doit demeurer une voie privilégiée dans la formation de l'élève pour construire son bagage culturel et par le fait même, son identité.

Les démarches expérimentées à travers les programmes artistiques sont facilement transférables dans divers contextes d'apprentissage. Elles permettent à l'élève de mettre en œuvre sa pensée créatrice tout en faisant intervenir tant l'intelligence rationnelle que l'intelligence sensible. « L'éducation artistique concourt par le développement du pouvoir d'action de l'élève, à la structuration de son identité et à l'enrichissement de sa vision du monde. »<sup>3</sup>

Les enseignants jouent donc un rôle important en tant que « passeurs culturels » en proposant dans leur enseignement diverses activités éducatives porteuses de sens développant ainsi chez l'élève son jugement critique et son ouverture d'esprit.

---

<sup>3</sup> *Programme de formation de l'école québécoise*, Enseignement secondaire, deuxième cycle, MELS, 2007, chapitre 8, p.1

### Axe 3 : L'accessibilité et la participation à la vie culturelle

Il nous apparaît essentiel de participer au rehaussement culturel des élèves et du personnel de la Commission scolaire en multipliant les occasions de fréquenter des lieux culturels.

*« Les institutions culturelles québécoises sont des lieux de savoir complémentaires de l'école qui offrent aux jeunes des expériences différentes et variées en les mettant en présence de réalisations culturelles. »<sup>4</sup>*

De plus, l'organisation de divers événements artistiques et culturels à la Commission scolaire offre à tous les membres de son personnel, la possibilité d'être au cœur de la vie culturelle. C'est aussi à travers la mise en place d'un partenariat avec divers organismes de la communauté que la Commission scolaire entend répondre à son mandat de « promoteur culturel ».

### Axe 4 : La langue, mode d'expression et véhicule de la culture

Mode d'expression par excellence, une langue est le véhicule d'une culture. Que ce soit par la littérature, la chanson, la poésie, le théâtre ou le cinéma, elle demeure un témoin vivant de la culture d'un peuple et de son identité. Particulièrement, « dans un contexte scolaire ouvert sur le monde, l'élève participe à des activités culturelles en français et lit des œuvres francophones d'ici et d'ailleurs, d'hier et d'aujourd'hui. Il développe sa sensibilité à l'égard de la langue et de la culture. »<sup>5</sup>

À l'ère où la technologie nous incite à adopter de nouvelles façons de communiquer, il est primordial d'être les gardiens de la richesse de la langue et de transmettre l'héritage qu'elle porte.

---

<sup>4</sup> Pour les jeunes, l'école et la culture, Déclaration MELS et MCC, novembre 2000

<sup>5</sup> Programme de formation de l'école québécoise, enseignement secondaire, premier cycle, p.86

## Rôle et responsabilités

### Rôle de la Commission scolaire

- Diffuser et faire la promotion de la Politique culturelle et son guide d'application;
- S'assurer de la mise en application de la Politique culturelle en y affectant les ressources disponibles;
- Mettre en place un comité culturel et le soutenir dans ses actions;
- Faciliter l'accessibilité aux services, équipements et locaux de la Commission scolaire pour la tenue d'activités à caractère culturel;
- Favoriser le partenariat avec la communauté et les divers organismes culturels;
- Mettre en valeur et protéger l'héritage culturel du territoire de la Commission scolaire des Affluents.

### Rôle du Service des ressources éducatives

- Favoriser l'implantation du guide d'application lié à la Politique culturelle auprès des enseignants;
- Soutenir les initiatives des écoles qui font la promotion de la culture en général;
- Accompagner les intervenants scolaires dans l'intégration de la dimension culturelle dans toutes les disciplines scolaires;
- Coordonner certaines activités culturelles au sein de son organisation;
- Sensibiliser le milieu scolaire à l'importance de la formation artistique dans la réussite des élèves.

### Rôle du comité culturel de la Commission scolaire

- Élaborer un plan d'action pour la mise en place de la Politique culturelle, voir à son actualisation et à son évaluation;
- Conseiller et recommander à la Commission scolaire des actions en lien avec la mise en application de la Politique culturelle;
- Faire la promotion des activités culturelles et s'assurer de la diversité de celles-ci;
- Créer et maintenir des liens avec les différents partenaires.

### Rôle des établissements

- S'assurer de la diffusion de la Politique culturelle et de son guide d'application auprès des membres du personnel;
- Favoriser l'intégration de la dimension culturelle dans le projet éducatif de l'école ainsi que dans toutes les disciplines;
- Inciter les enseignants à prendre conscience de leur rôle de passeur culturel en intégrant dans leur enseignement les suggestions de repères culturels du Programme de formation de l'école québécoise;
- Diffuser l'information culturelle auprès des membres du personnel et du conseil d'établissement;
- Soutenir et encourager l'émergence et la création de projets, d'activités ou d'évènements à caractère culturel ou artistique;
- Permettre et faciliter l'accessibilité aux équipements et aux locaux nécessaires à la tenue d'activités et d'évènements culturels;
- Offrir à tous les élèves un choix de formation artistique continue et de qualité;
- Mettre en valeur l'expression artistique des élèves et les compétences des personnes-ressources du milieu.



## Conclusion

« L'école devrait aussi servir à donner la chance aux passions de naître »<sup>6</sup>

La Commission scolaire des Affluents, reconnaissant une place importante à la culture générale, voit avec sa *Politique culturelle et son Guide d'application*, une manière d'encourager les écoles à intégrer la dimension culturelle (repères culturels) dans sa mission éducative.

Dans cette optique, la Commission scolaire des Affluents a la ferme conviction que la culture est la voie par excellence pour faire de ses élèves et intervenants du milieu scolaire, des humains engagés, créatifs et passionnés, des citoyens ayant à cœur de bâtir un monde meilleur, riches de leur identité culturelle et ouverts à la diversité.

---

<sup>6</sup> *École publique*, Le Devoir, 28 septembre 2013, page G1

## Membres du comité d'élaboration

La Commission scolaire des Affluents tient à remercier tous les gens qui ont travaillé de près ou de loin à l'élaboration de sa politique culturelle et plus particulièrement à :

### Comité d'élaboration :

Alexandra Boulianne, conseillère pédagogique en arts  
Guylaine Jacques, conseillère pédagogique en arts  
Isabelle Lemire, coordonnatrice à la formation générale des adultes et professionnelle

### Comité de validation :

Frédéric Duclot, enseignant  
Bruno Dufresne, directeur d'école  
Pierre Gagnon, directeur d'école  
Martin Loignon, directeur d'école  
Alain Vézina, directeur général

## Bibliographie

*École publique*, Le Devoir, 28 septembre 2013, page G1

*La Politique culturelle*, MCC, 1992, p. 11

*La dimension culturelle du programme de formation en regard du domaine des arts*, Québec français, N°121, 2001

*L'éducation aux arts est un facteur de réussite scolaire et sociale*, Le Devoir, octobre 2012

*L'Intégration de la dimension culturelle à l'École*, MELS, 2003, chapitre 2, p.7

*Loi sur l'instruction publique*, LIP c I-13.3, Éditeur officiel du Québec, 1<sup>er</sup> janvier 2014

*Notre culture, notre avenir*, Politique culturelle du Québec, MCC, 1992, p.137

*Programme de formation de l'école québécoise*, Enseignement secondaire, deuxième cycle, MELS, 2007, chapitre 8, p.1

*Pour les jeunes, l'école et la culture*, Déclaration MELS et MCC, novembre 2000

*Transmettre la culture*, Académie des lettres du Québec XXVIII<sup>e</sup>, Colloque des écrivains, octobre 2010

*Vers une politique du théâtre professionnel pour les jeunes publics*, ADST, CQT, TUEJ, RIDEAU, février 2013

*Source images page-titre : Images clipart Word, site Clipart.com et*

*peinture abstraite multicolore : Google Images Droits d'usage, Réutilisation et modification autorisées*

[https://www.google.ca/search?q=arts&biw=1680&bih=933&source=Inms&tbm=isch&sa=X&sqi=2&ved=0CAYQ\\_AUoAWoVChMIoZnZnlaayAIVDgmSch0mVgCQ#q=arts&tbm=isch&tbs=sur:fmc&imgrc=uhI9WGL1axmPpM%3A](https://www.google.ca/search?q=arts&biw=1680&bih=933&source=Inms&tbm=isch&sa=X&sqi=2&ved=0CAYQ_AUoAWoVChMIoZnZnlaayAIVDgmSch0mVgCQ#q=arts&tbm=isch&tbs=sur:fmc&imgrc=uhI9WGL1axmPpM%3A)